



Le mot de la mairesse

Chers Perrotdamoises, Perrotdamois,

Nous sommes déjà à moins d'un mois de l'arrivée de 2016. Nous terminons donc une autre année bien remplie au cours de laquelle nous avons lancé ou mené à bien de nombreux projets sur le territoire de Notre-Dame qui auront assurément un impact positif sur l'ensemble de la collectivité. Je pense entre autres à l'achèvement des travaux d'aménagement du nouveau parc des Éperviers. Je suis particulièrement fière que ce projet d'envergure ait été réalisé en respectant les échéanciers et sans dépassement de coûts. L'inauguration officielle aura lieu au printemps prochain, et nous annoncerons du même coup la programmation de la saison estivale. Croyez-moi, ça promet, il y en aura pour tous les goûts. Ce parc était attendu des citoyens depuis longtemps. Ce sera sans nul doute un lieu important de rassemblement.

En novembre, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de la ville, et je suis satisfaite de constater que les finances de Ville sont en excellente santé. Nous anticipons d'ailleurs de terminer l'année 2015 avec un surplus acceptable, ce qui démontre que nos efforts de contrôle des dépenses portent fruit.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour offrir les meilleurs services à des coûts raisonnables. Il est donc frustrant de voir notre planification budgétaire bouleversée par des dépassements de coûts. Dans le système d'appels d'offres actuels, nous sommes contraints d'accepter l'offre la plus basse même si souvent le montant final réclamé est supérieur à celui des entrepreneurs dont les soumissions n'avaient pas été retenues au départ en raison d'un prix plus élevé. À la Ville, nous cherchons à mettre en place des mesures pour contrer ce type de problèmes, toujours dans le but d'optimiser les fonds publics que vous nous confiez. Tous les entrepreneurs ne sont pas malhonnêtes, et nous comptons collaborer avec ceux qui travaillent dans le respect des citoyens et des budgets prévus.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous souhaite de passer une très belle période des Fêtes, remplie de moments de réjouissance et de repos bien mérité. Bon début de nouvelle année, et au plaisir de continuer à collaborer avec vous en 2016!

Cordialement,



Le Quoi de neuf @NDIP est également accessible sur le site Web de la Ville, à la section **Publications**. Pour suivre l'actualité de la vie municipale, consultez régulièrement notre site Web (www.ndip.org), notre page Facebook (www.facebook.com/VilledeNDIP) et notre fil Twitter (@ville_de_ndip). Vous pouvez aussi suivre la mairesse sur Facebook (www.facebook.com/MaireesseDanieDeschenes).

INVITATION À S'ABONNER AU MOULIN À PAROLES



Près de 1300 résidents de NDIP sont maintenant abonnés au Moulin à paroles et profitent de ce mode de correspondance rapide, écologique et économique puisqu'il permet à la Ville de réduire considérablement les coûts engendrés par nos différentes publications imprimées.

Vous n'êtes pas encore abonné? Rien de plus simple : il vous suffit de visiter le site Web de la Ville (www.ndip.org), d'entrer votre adresse courriel dans la zone prévue dans le coin supérieur droit de l'écran et de cliquer sur le bouton Inscription. Un courriel de confirmation vous sera alors transmis. Merci de nous aider à communiquer plus efficacement avec vous!

Les **VOEUX** du conseil



Les membres de votre conseil municipal vous transmettent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la période des Fêtes. Que ces moments de réjouissance soient l'occasion de passer des bons moments avec vos amis et vos proches et de profiter à plein de la vie. Soyez prudents sur la route et au plaisir de vous retrouver en 2016!



Les aménagements du nouveau parc des Éperviers représentent un investissement d'environ 4,3 M\$. Pour certaines personnes, ce montant peut paraître énorme, mais il faut être conscient qu'on ne parle pas d'une réfection mineure, mais bien d'un réaménagement complet du parc.

Le nouveau parc des Éperviers répond à un besoin exprimé par la population et deviendra assurément un lieu privilégié, où se retrouveront autant les sportifs, les familles et les marcheurs contemplatifs.

Nous travaillons d'ailleurs au développement d'un projet en collaboration avec les élèves du programme Arts-études de l'école secondaire du Chêne-Bleu afin de créer l'identité du parc et, du même coup, susciter chez les jeunes un sentiment d'appartenance au lieu!

Tellement
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Tellement beau!



En juin 2015, la Ville a lancé la campagne *Tellement Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tellement beau!*, une initiative municipale de mise en valeur des organisations et lieux à caractère touristique sur notre territoire. L'objectif était de mieux faire connaître aux résidents les produits et services offerts tout près de chez eux et bien sûr d'attirer davantage de touristes. Par exemple, NDIP est très connue pour la cueillette de pommes dans ses vergers, mais peu de gens savent qu'ils peuvent aussi aller couper leur sapin pour Noël chez un producteur local.

Grâce à un guide imprimé distribué localement et dans les événements majeurs de Vaudreuil-Soulanges, ainsi qu'au site Web *tellement-beau.org*, il est maintenant plus facile de planifier une visite ou un séjour pour profiter pleinement de la richesse récréotouristique de Notre-Dame. La qualité de notre campagne a d'ailleurs été reconnue par le comité de sélection du Concours Ouations 2015 puisque nous étions finalistes dans la catégorie Organismes publics, parapublics et municipaux lors du gala du 18 novembre dernier. Fiers du franc succès de la première édition, nous travaillons présentement sur la prochaine campagne et nous sommes impatients de vous l'annoncer et de vous inviter à découvrir tout ce que NDIP a à offrir.

À la Ville...

Le conseil municipal est heureux de souligner l'arrivée d'un nouveau visage à l'hôtel de ville. Aux Services administratifs et greffe, Catherine Fortier-Pesant assume maintenant les fonctions de directrice des services juridiques et greffière. Parmi ses expériences passées, elle a déjà occupé le poste de directrice des services juridiques de l'Administration régionale Kativik à Kuujuaq.

Saviez-vous que...



La soirée *Mille et une huîtres*, coprésidée par votre mairesse Danie Deschênes et le maire de L'Île-Perrot Marc Roy, a permis d'amasser 25 000 \$ pour soutenir le projet du camp Arc-en-ciel du Centre Notre-Dame-de-Fatima. Le camp Arc-en-ciel vise à intégrer les enfants ayant des besoins particuliers (TSA, dysphasie) au camp de jour régulier en leur offrant un accompagnement personnalisé. La mairesse s'est engagée à soutenir l'édition 2016 de cette soirée inoubliable.

POUCE VERT

Chaque année, l'hiver est ponctué de périodes de redoux et d'épisodes de verglas qui favorisent la formation de glace sur la chaussée et les trottoirs. Pour prévenir les chutes qui peuvent causer des blessures sérieuses, plusieurs d'entre nous utilisent des sels de déglacage pour faire fondre la glace. Toutefois, les impacts de ceux-ci sur l'environnement sont nombreux et nuisent à la qualité de l'eau et des sols et entraînent la dégradation des trottoirs ou la rouille sur les véhicules.

Comment faire pour réduire l'impact des sels de déglacage sur l'environnement et sur notre propriété? Comme le dit le célèbre dicton, mieux vaut prévenir que guérir. Assurez-vous que l'aménagement de votre propriété ne favorise pas la formation de glace dans les aires de circulation, en réorientant par exemple les sorties des gouttières. Lorsque ces précautions ne suffisent pas, il est possible de remplacer les sels de déglacage par des abrasifs (sable, gravier) qui donnent de la traction sur la glace au lieu de la faire fondre. En plus d'être économique, cette solution élimine les impacts négatifs pour l'environnement, le béton ou les véhicules.

Si l'utilisation de sels de déglacage s'avère inévitable, il est important de toujours appliquer le minimum requis pour obtenir une surface sécuritaire.

